

PSAUME 108 (109)

Jean-François BRUNO

Mars 2024

INTRODUCTION

Le psaume 108 (109) est l'un des psaumes les plus vindicatifs, les plus violents du psautier. Il fait se poser la question de la violence dans la Bible et aussi de la présence, voire de l'omniprésence, des ennemis. Il est l'un des psaumes dits d'imprécations.

Le mot imprécation vient du latin *im precari* qui signifie littéralement : prier contre. En 1355, une *imprecatio* est une prière par laquelle on vouait quelqu'un aux dieux de l'enfer. L'antiquité pratiquait souvent les souhaits de malheur. Et du coup on peut se poser la question de savoir si on peut prier contre quelqu'un. C'est une question pratiquement inaudible pour un chrétien et que nous reverrons en conclusion si vous le voulez bien.

Dans la Bible en général, mais surtout dans le psautier, on constate la présence des méchants (le mot hébreu *rasha* est utilisé 329 fois dans la Bible, dont 92 fois dans le psautier), des ennemis, des persécuteurs. Assaillis par les mensonges, les moqueries, les violences, les psalmistes ripostent en demandant à Dieu de les traiter en coupable (Ps 5,11), de leur briser le bras (Ps 9, 15), de les exclure du monde des vivants (Ps 16, 13 – 14) et autres amabilités, comme par exemple de briser leurs enfants contre le roc (Ps 136, 8 – 9).

On a pu regrouper les psaumes de violence, ou les versets de psaumes dont l'objet est la violence, en trois catégories :

- (1) Ceux qui parlent en termes très crus de situation de guerre ou de massacres. C'est le cas, par exemple du psaume 18, 58 – 39 : « Je poursuis mes ennemis, je les rattrape, je ne reviens pas avant de les avoir achevés. Je les massacre, ils ne peuvent se relever ».
- (2) Ceux qui attribuent à Dieu, directement, des actes de violence, de cruauté. C'est le cas, par exemple du psaume 136 qui louange Dieu pour ses actions contre Pharaon et les Egyptiens en les précipitant dans la mer, et pour avoir tué des rois redoutables.
- (3) Et ceux, enfin, où c'est la prière du psalmiste lui-même qui fait usage de formulations violentes, notamment pour demander à Dieu d'intervenir. C'est le cas de notre psaume.

Comment comprendre la présence de telles expressions dans le psautier ? Je crois qu'il faut admettre l'idée que les psaumes retracent souvent des expériences fortes, souvent traumatisantes vécues par des êtres de chair. Les psaumes ne sont pas des méditations éthérées ou des spéculations coupées des réalités de ce monde. On doit aussi considérer que le psalmiste a la conviction que ce qui l'affecte profondément affecte également Dieu personnellement. Et, enfin, il faut prendre en compte la distance culturelle existante entre notre monde et celui du Proche Orient ancien, beaucoup plus sauvage que le nôtre.

Mais heureusement, dans notre psaume, le psalmiste va changer de perspective à la fin de sa prière et les derniers versets s'achèveront sur des paroles de louange.

STRUCTURE

Je vous propose une structure en trois parties :

1. V. 1b – 5 : Supplication du psalmiste adressée à Dieu pour que cesse l'adversité et le mal que lui infligent ses ennemis, et ce en dépit de l'amitié dont il fait preuve à leur égard, et malgré son attitude de prière.
2. V. 6 -20 : cette partie liste les imprécations proprement dites que le psalmiste profère contre son ennemi. C'est une partie qui peut étonner et choquer dans ce qui est un psaume, c'est-à-dire une prière.
3. V. 21 – 31 : dans cette troisième partie, le psalmiste revient à meilleure composition, en une sorte de conversion. D'abord, il revient à la supplication, en misant sur l'amour de Dieu. Puis, dans une série de lamentations, il évoque son malheur, pour ensuite, dans une ultime supplication implorer l'aide de Dieu, dans la totale certitude que c'est l'amour de Dieu qui lui apportera le salut. Et, enfin, le psalmiste ne demande plus la vengeance contre son ennemi, mais seulement qu'il soit couvert de honte. Le psalmiste peut ainsi reprendre la louange de Dieu.

ANALYSE LITTÉRAIRE

Verset 1a : Titre. *Du maître de chant. De David. Psaume.*

Comme toujours dans la traduction liturgique, le titre est omis. Il est pourtant intéressant.

Pour la lecture hébraïque du psaume, quasi-unaniment, l'auteur est bien David qui, mille ans avant Jésus-Christ, vivait entouré d'adversaires et d'ennemis dont il fallait constamment se méfier, notamment de Saül (2 S 22, 4, 58-39).

La lecture chrétienne du psaume, notamment celle des Pères de l'Église, juge évidente que le juste qui est accablé par ses ennemis alors qu'il leur voue un amour total est Jésus. Et dès lors, l'adversaire du juste souffrant est Judas. Luc, dans les Actes des Apôtres (1, 16-21) fait ainsi parler Pierre : « Frères, il fallait que s'accomplisse ce que l'Esprit Saint avait annoncé dans l'Écriture, par la bouche de David, à propos de Judas devenu le guide de ceux qui ont arrêté Jésus [...] Il est de fait écrit dans le livre des

Psaumes [...] « qu'un autre prenne sa charge ». ». Cette référence est celle du verset 8 de notre psaume, ce qui fait que certains l'ont appelés « Psaume de Judas ».

Vous pourrez choisir de lire ce psaume, comme vous le souhaitez ou le ressentez, au fil des versets que nous allons examiner, soit comme un psaume dont le juste souffrant est David, ou le psalmiste qui se serait inspiré de la vie de David, voire du peuple d'Israël, ou bien de Jésus lui-même, l'ennemi étant alors Judas ou ceux qui n'auront pas reconnu Jésus, comme le pense St Augustin. Et, dans ces derniers cas les jugements et châtiments annoncés dans le psaume seraient d'essence prophétique.

1. Versets 1b – 5 : Exposé de la situation : Supplication à Dieu du psalmiste qui se plaint de la haine de ses ennemis alors qu'il fait preuve d'amour à leur égard.

Verset 1b : *Dieu de ma louange, sort de ton silence !*

Le psalmiste, qui a déjà louangé Dieu dans le passé, est prêt à reprendre sa louange dans l'avenir, mais il supplie Dieu de l'écouter et de sortir de son silence, afin qu'Il intervienne en sa faveur.

Versets 2-3 : *La bouche de l'impie, la bouche du fourbe, s'ouvrent contre moi : ils parlent de moi pour dire des mensonges. / Ils me cernent de propos haineux, ils m'attaquent sans raison*

En effet, l'impie et le fourbe parlent de lui avec haine et médisent de lui. Peut-être même qu'ils produisent des faux témoignages. Ces paroles malveillantes et mensongères créent un climat de haine qui paralyse le psalmiste.

Versets 4-5 : *Pour prix de mon amitié, ils m'accusent, moi qui ne suis que prière. / Ils me rendent le mal pour le bien, ils paient mon amitié de leur haine.*

Et encore pire, toutes les paroles haineuses et mensongères viennent en réponse à l'amitié que le psalmiste porte à son ennemi. Ici, dans une antithèse, l'amitié s'oppose à la haine, le mal s'oppose au bien. Face à ces attaques le psalmiste ne peut répondre que par la prière. On retrouve la même antithèse bien/mal et le même recours à la prière dans Jr 18 -20. Et bien sûr, il faut se rappeler la passion du Christ relatés par Luc (Lc 22-34) au cours de laquelle Jésus prie pour ses bourreaux.

Sur un plan plus culturel, toute société théocratique de l'Antiquité, comme l'est la société hébraïque, se doit de faire dominer le bien, et doit donc punir celui qui rend le mal pour le bien (PS 17, 13), le fautif devenant lors un ennemi de Dieu puisqu'il s'attaque à l'un de ses serviteurs. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'à l'époque du psalmiste, le bien et le mal ne sont pas envisagés comme des abstractions philosophiques, mais sont attachés à des personnages concrets comme le juste et l'impie. Et donc, en demandant à Dieu le châtimement de l'impie, on assure aussi le salut du monde.

2. Versets 6 – 20 : La série d'imprécations proprement dites.

Pour cette série d'imprécations, les exégètes se divisent en deux camps. Le premier déduit du texte que ces imprécations forment une liste des propos que les ennemis du psalmiste tiennent contre lui. Le psalmiste décrirait ainsi longuement son calvaire. Le deuxième camp, au contraire, considère les imprécations émanant du psalmiste lui-même contre ses ennemis. C'est cette deuxième approche que je privilégie ici, mais vous pourrez par la suite vous faire votre propre opinion.

Verset 6 : *Chargeons un impie de l'attaquer : qu'un accusateur se tienne à sa droite.*

Dans ses imprécations, le psalmiste utilise un vocabulaire judiciaire. Il demande qu'un impie, qu'il soit juge ou témoin à charge (« accusateur »), se mette en peine de l'attaquer devant un tribunal de son ennemi, lui-même un impie (v 2). Dans une telle configuration, la décision des juges ne pourrait être

qu'inique. Ce qui est normal, car celui qui est un persécuteur par abus de son pouvoir doit, par un juste retour des choses, être jugé et persécuté par une autorité malfaisante. En spécifiant qu'un accusateur devait se tenir à la droite de son ennemi, le psalmiste semble exiger que soit retourné sur l'impie le mal qu'il a fait. Celui qui l'a accusé (v.4) le sera à son tour.

On peut noter aussi qu'à partir de ce verset le psalmiste attaque « un ennemi » au singulier et non plus « les ennemis » au pluriel, ce qu'il avait fait dans les cinq premiers versets. C'est pourquoi la lecture chrétienne du psaume a pu en déduire que c'est bien Judas l'ennemi visé, puisqu'il est la quintessence de l'adversaire et du traître.

Verset 7 : *A son procès, qu'on le déclare impie, que sa prière soit comptée comme une faute.*

Ce verset prolonge l'imprécation. : au procès, l'impie doit être déclaré coupable. Sa protestation d'innocence (sa « prière ») doit être tenue pour nulle et non avenue, puisqu'elle est malhonnête et donc entachée de fraude. Sa plaidoirie même sera comptée comme un péché. On peut penser que le jugement est ici prononcé par Dieu, ce qui explique que la prière même de l'adversaire ne puisse être exaucée.

Verset 8 : *Que les jours de sa vie soient écourtés, qu'un autre prenne sa charge*

Dans ce verset, le psalmiste demande la peine de mort pour son ennemi et qu'un autre s'empare de sa charge, terme qui peut désigner ses biens et/ou le poste qu'il occupait.

Versets 9 – 10 : *Que ses fils deviennent orphelins, que sa femme soit veuve. / Qu'ils soient errants, vagabonds, ses fils, qu'ils mendient, expulsés de leurs ruines.*

On a l'impression que le psalmiste veut la mort de son adversaire pour que ses enfants et sa veuve tombent dans la misère et en soit réduit à la mendicité, sans protection ni appui.

Verset 11 : *Qu'un usurier saisisse tout son bien, que d'autres s'emparent du fruit de son travail.*

Dans le Proche- Orient ancien les créanciers jouissaient d'un pouvoir considérable face aux impayés de leurs débiteurs : ils pouvaient bien sûr saisir les biens, mais aussi prendre les enfants pour en faire des esclaves qu'ils vendaient.

Versets 12-15 : *Que nul ne lui reste fidèle, que nul n'ait pitié de ses orphelins. / Que soit retranchée sa descendance, que son nom s'efface avec ses enfants. / Qu'on rappelle au Seigneur les fautes de ses pères, que les péchés de sa mère ne soient pas effacés. / Que le Seigneur garde cela devant ses yeux et retranche de la terre leur mémoire.*

On retrouve dans ces versets la solidarité familiale dans le châtement que l'on a vu au versets 9 et 10. Cette vision des choses se retrouve dans la Bible. C'est ainsi que la faute des parents entraînant un châtement jusque sur leurs enfants se trouve en Ex 20, 5 : « Je suis un Dieu jaloux poursuivant la faute des pères sur les fils sur trois et quatre générations ». Et que dire de la malédiction de David sur la maison de Joab en 2 Samuel 3, 29 : « Qu'il [le sang d'Abner] rejaillisse sur la tête de Joab et toute sa famille, qu'il ne cesse pas d'avoir dans la maison de Joab des gens atteints d'écoulement ou de lèpre, ou qui tiennent le fuseau, ou qui tombent sous l'épée, ou qui manquent de pain ».

Un point intéressant dans ces versets : alors que le psalmiste demande que le nom même de l'impie et de sa famille disparaisse des mémoires, il demande que Dieu garde le souvenir de l'iniquité (« qu'il garde cela devant ses yeux »). En effet, le souvenir de l'iniquité des ascendants de l'impie (« ses pères ») doit être maintenu pour que Dieu puisse la punir. Dieu, en effet, ne peut oublier les péchés non expiés :

c'est donc Lui qui s'en souvient et qui pourra punir l'iniquité. C'est donc Dieu qui effacera jusqu'au souvenir de l'impie.

Verset 16 : *Ainsi, celui qui m'accuse oublie d'être fidèle : il persécute un pauvre, un malheureux, un homme blessé à mort.*

Ce verset apporte une explication aux imprécations : l'impie n'a ni manifesté ni pratiqué l'amour de solidarité qu'il devait pourtant aux plus faibles du fait de l'alliance avec Dieu.

Versets 17 – 19 : *Puisqu'il aime la malédiction, qu'elle entre en lui ; il refuse la bénédiction, qu'elle s'éloigne de lui ! / Il a revêtu comme un manteau la malédiction, qu'elle entre en lui comme de l'eau, comme de l'huile dans ses os. / Qu'elle soit l'étoffe qui l'habite, la ceinture qui ne le quitte plus.*

Ces versets nous montrent un bel exemple d'antithèse : malédiction / bénédiction.

Le psalmiste commence par souhaiter que ce que son ennemi lui a fait lui retombe dessus, selon le principe du boomerang : que la malédiction produise ses effets sur celui qui l'a lancée et que ma bénédiction s'éloigne de celui qui l'a dédaignée.

Puis, le psalmiste constate que, toute sa vie, l'impie a maudit, n'a pris aucun plaisir à bénir, au point que la malédiction dont il s'est fait le serviteur est devenue pour lui comme un manteau, puis a pénétré son corps et ses os jusqu'à la moëlle. Dire que la malédiction arrive en lui comme de l'eau est peut-être une évocation de l'ordalie décrite en Nb 5, 22 (et plus généralement Nb 5, 11 et s.) : à une épouse accusée d'adultère et qui s'en défend, le prêtre fera boire une eau dite d'imprécation qui, si elle a menti, « fera dépérir son sein et enfler son ventre » et elle « servira, pour son peuple, d'exemple pour les malédictions ».

Et enfin, le psalmiste conclut que la malédiction sera pour son ennemi comme son habit et comme sa ceinture, elles l'enserreront à jamais.

Verset 20 : *C'est ainsi que le Seigneur paiera mes accusateurs, ceux qui profèrent le mal contre moi.*

Ce verset clôt la série d'imprécations du psalmiste : Dieu punira ses accusateurs. Les imprécations auront donc un résultat, mais c'est Dieu lui-même qui va le mettre en œuvre. En d'autres termes, le psalmiste nous rappelle que nous devons nous remettre entièrement au jugement de Dieu et à sa protection.

On peut aussi rappeler que les imprécations, au temps du psalmiste, étaient supposées hâter l'intervention divine. Elles avaient essentiellement pour but de mettre cette intervention divine en marche, au moins par la parole, intervention dont on ne doutait pas de l'efficacité.

3. Versets 21 – 31 : Transformation de la demande de vengeance divine en une simple demande de voir ses adversaires couverts de honte, et louange adressée à Dieu.

Verset 21 : *Mais toi, Seigneur Dieu, agis pour moi à cause de ton nom. Ton amour est fidèle : délivre-moi.*

Le psalmiste change de ton. Il demande à Dieu d'agir pour lui et de le sauver, de le délivrer de ses adversaires. Et si Dieu doit agir c'est « à cause de son nom » et aussi en raison de son amour pour l'homme et de sa bonté. (P 106,8 : « Il les sauvera pour l'honneur de son nom, pour montrer sa puissance ».).

Verset 22 : *Vois, je suis pauvre et malheureux ; au fond de moi, mon cœur est blessé.*

Ce verset nous dit pourquoi et de quoi le psalmiste veut être délivré :

Le psalmiste est pauvre et malheureux : on retrouve les qualificatifs utilisés au verset 16. Pour tout Juif qui pratique le psautier, ces qualificatifs rappellent que Dieu n'oublie pas les pauvres et malheureux (Ps 9, 19), qu'il délivre (Ps 35,10), pas plus que ceux que les violents oppriment (Ps 37, 14), que Dieu relève (Ps 107, 41) et dont il rétablira les droits (Ps 140, 13). Le psalmiste est donc certain que Dieu l'assistera. Calvin a d'ailleurs relevé dans ces versets que le psalmiste ne compte pour être délivré que sur la bonté de Dieu et non sur ses mérites.

Versets 23 – 25 : *Je m'en vais comme le jour qui décline, comme l'insecte qu'on chasse. / J'ai tant jeûné que mes genoux se dérobent, je suis amaigri, décharné. / Et moi, on me tourne en dérision, ceux qui me voient hochent la tête.*

Ces trois versets poursuivent la lamentation que le psalmiste a commencé au verset 22.

Il est dans un état physique déplorable, il décline comme l'ombre du soir qui s'allonge, comme l'insecte que l'on chasse (allusion aux sauterelles d'Ex 10, 19 ?) parce qu'on veut s'en débarrasser.

Dans l'attente d'une réponse de Dieu (qui a gardé le silence v. 1), il a tant jeûné que ses genoux flageolent et qu'il dépérit. Le psaume 15, 13 nous rappelle que le jeûne est une façon de s'humilier devant Dieu pour qu'il accède aux prières de l'orant.

Et, comble de l'humiliation, c'est ce dépérissement même qui attire l'attention de ses proches et de ses voisins. Selon le principe de la justice rétributive, s'il est malade, c'est qu'il a commis une faute au regard de Dieu. Ce qui entraîne sarcasme et mépris de ses voisins.

Verset 26 – 27 : *Aide-moi, Seigneur mon Dieu : sauve-moi par ton amour ! / Ils connaîtront que là est ta main, que toi, Seigneur, tu agis.*

C'est l'ultime supplication du psalmiste.

La demande de salut du psalmiste est fondée sur l'amour de Dieu. Il veut que les impies reconnaissent que la délivrance du pauvre, du malheureux et du cœur blessé est l'œuvre de la main de Dieu. On retrouve l'agir de Dieu du verset 21, mais non plus à l'impératif, mais à l'indicatif, ce qui marque le passage d'une demande à l'exaucement de la demande. C'est ce que nous disent les versets suivants.

Versets 28 – 29 : *Ils maudissent, toi, tu bénis. Ils se sont dressés, ils sont humiliés : ton serviteur est dans la joie. / Qu'ils soient couverts d'infamie, mes accusateurs, et revêtus du manteau de la honte !*

On retrouve ici l'antithèse malédiction / bénédiction. De fait, la bénédiction divine annule les malédictions lancées par les ennemis. Le psalmiste, qui est fou de joie, se reconnaît serviteur de Dieu, et reconnaît ainsi que YHWH est son Dieu.

Quant à ses accusateurs, le psalmiste implore l'aide de Dieu pour qu'ils soient couverts de honte, qu'ils soient déshonorés. Il n'est plus question de mise à mort ou de demandes de vengeance telles qu'elles apparaissaient dans les versets d'imprécations.

Je trouve que le verset 28 est l'un des plus beaux versets du psaume. Comme l'a relevé André Wénin, dans un parallélisme, le psalmiste révèle ce qu'il attend de Dieu et le résultat de son intervention. Le verset 28 comprend 18 mots qu'on peut regrouper en huit ainsi :

Ils-maudissent / eux / mais-toi / tu-bénis

Ils-se-sont-dressés / et-ont-été-honteux / mais-ton-serviteur / est-dans-la-joie

Les ennemis (« eux ») sont synthétisés en trois verbes : ils maudissent, ils agressent, mais sont frappés par la honte, ce qui laisse entendre que leur projet a échoué. Et pourquoi ? Parce que Dieu est intervenu (« eux, mais toi ») en opposant la bénédiction à la malédiction, ce qui provoque la joie du serviteur de Dieu. Dieu est sorti de son mutisme du verset 1b.

On pourrait faire le même travail avec le verset 29.

Versets 30 – 31 : *A pleine voix, je rendrai grâce au Seigneur, je le louerai parmi la multitude, / car il se tient à la droite du pauvre pour le sauver de ceux qui le condamnent.*

Dieu étant sorti de son mutisme et de son indifférence du début du psaume, le psalmiste peut reprendre « à pleine voix », et non pas *ab imo pectore*, pour que tous puissent entendre, sa louange.

Sa louange fera connaître à tous la puissance salvifique de Dieu, puissance qui l'a libéré du monde clos et fermé sur lui-même dans lequel vivait le psalmiste perclus d'angoisse et entouré d'ennemis.

Et si Dieu a pu sauver le psalmiste de ses calomnieurs, il peut sauver n'importe qui se trouvant dans la même situation. C'est ce que nous dit le psalmiste dans le dernier verset qui ne parle plus de lui, mais du « pauvre » en général, à la droite duquel Dieu se tient pour le sauver.

On peut également noter le contraste de ces deux versets avec les versets 6 et 7 traitants de l'impie.

CONCLUSION

Les sujets de méditation sur ce psaume sont nombreux. Et tout aussi nombreuses sont les questions qu'il soulève.

Je voudrais, puisque nous nous intéressons à la prière, m'attarder sur l'une d'entre elles : peut-on prier un tel psaume, un psaume de vengeance ? Peut-on donner à la prière du psaume le sens d'une vengeance à vue humaine, jusqu'à envisager voire souhaiter l'élimination physique de personnes perçues comme des ennemis ?

Il est clair que la réponse à une telle question appartient à chaque lecteur et on peut penser que celui ou celle qui ne se sent pas en phase avec les sentiments, les émotions, la situation ou la foi qu'exprime le psaume ne puisse le faire. Mais je crois qu'il est utile d'aller plus loin dans l'examen de la question, ce que je vous propose de faire autour de trois points qui peuvent servir d'aide à la décision de prier ou non un tel psaume.

1. La lecture chrétienne des psaumes est certainement à prendre en compte. Le lecteur se doit en effet de prendre en compte le message du Christ et de l'Église, message évident qui nous rappelle l'amour des ennemis et la prière pour les persécuteurs. Je vous recommande à ce sujet la lecture de certains passages du Nouveau Testament :
Mt 5, 44-45 ;
Lc 6, 27-28 ;
Rm 12 – 14 ;
Lc 11, 4 ;
Lc 22-34 (et Ac 7, 60.)

2. En outre, la lecture du psaume 108 (109), comme d'ailleurs tous les passages de violence dans la Bible) nous montre que, pour tirer profit des psaumes, il faut les interpréter, les expliquer, bref les comprendre dans leur structure, leur contexte, notamment historique et narratif, leur façon particulière de s'exprimer, etc... Ce n'est qu'après ce travail qu'on peut dire quelque chose de la pertinence humaine et spirituelle de ces textes difficiles. C'est ainsi, par exemple, que l'on n'aura pas la même approche pour prier ce psaume si on considère que les versets 6 à 20 sont les imprécations que les adversaires du psalmiste lui lancent ou si, au contraire, c'est le psalmiste qui les profère contre ses ennemis.

D'ailleurs tous les psaumes que nous avons examinés ensemble nous ont fait reconnaître qu'ils sont souvent des cris de protestations face à des relations difficiles que le psalmiste rencontre dans sa vie. Ces cris sont souvent salutaires, ne serait-ce que parce qu'ils permettent de sortir de l'enfermement toujours destructeur dans le silence. La prière des psaumes est donc une communion avec l'humanité souffrante.

3. Et, enfin, je crois qu'il faut se souvenir que la tradition chrétienne considère les psaumes non pas comme une prière individuelle, mais comme la prière de l'Eglise, voire comme une école de prière.

Et c'est pourquoi il ne faut pas se contenter de prier les seuls psaumes « convenables », mais au contraire accepter de se plier à l'exigence des psaumes, pour apprendre ce que prier veut dire. Il faut se laisser éduquer par la parole de Dieu afin d'envisager une juste relation avec Lui, ce qui implique, pour l'orant, de prendre en compte la réalité du mal avec son caractère tragique et notamment les souffrances, les indignations et les révoltes des victimes du mal.

C'est aussi montrer sa confiance en ce Dieu qui ne peut laisser le mal triompher.

Et d'ailleurs, la prière du Notre Père ne lui demande-t-elle pas de nous délivrer du mal ?